



**ICHTRATZHEIM**

**2014**



**BULLETIN COMMUNAL**

## EDITORIAL



Madame, Monsieur,

L'année 2014 a été marquée par les élections municipales et l'installation d'une nouvelle équipe d'élus.

Cette année marque aussi un changement important pour le syndicat des eaux qui nous garantit la distribution d'eau potable. La commune s'est impliquée afin de maintenir une qualité de service équivalente et un prix de l'eau constant.

C'est avec un grand plaisir que j'ai constaté une nouvelle dynamique dans le monde associatif communal avec la création d'une nouvelle association et un nouvel élan en ce qui concerne les donateurs de sang. En cette période de Noël, je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui s'investissent bénévolement tout au long de l'année dans des activités d'intérêt général.

L'hiver est aussi synonyme de neige et de routes glissantes. Conformément à nos engagements, une convention a été réalisée afin de garantir la viabilité hivernale de nos rues, mais aussi la propreté estivale des itinéraires pour cyclistes qui cohabitent avec les engins agricoles.

L'année 2015 nous permettra de continuer la mise en œuvre de notre programme sur la base d'un budget élaboré et voté par la nouvelle équipe. Nous aurons à cœur de préparer l'ouverture d'une classe supplémentaire ou encore de valoriser régulièrement les enfants de notre école primaire en soutenant un voyage scolaire annuel.

Cette nouvelle année marquera aussi le début des réflexions entre tous les maires de la communauté de communes, en ce qui concerne la mutualisation des compétences et des services. Cette mutualisation se doit d'être un outil de rationalisation des moyens à la disposition des communes, et surtout des plus petites. Face à la baisse des dotations communales perçues de l'Etat, qui fait ainsi participer les collectivités locales à son désendettement, il nous faut être plus efficace encore !

Le départ à la retraite en 2015 de deux agents communaux sera l'occasion de réorganiser le fonctionnement courant de la commune, tout en intégrant par exemple l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts communaux.

En cette période de froid, je vous invite également à participer à la « balade thermique » qui vous est proposée début janvier dans le village et qui est détaillée dans ce numéro.

Je vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2015 !

Votre maire

Grégory GILGENMANN

# SOMMAIRE

1.	<b>L'Editorial</b>	Page 2
2.	<b>Finances</b>	Page 4
3.	<b>Liens Sociaux</b>	
	• Première communion	Page 5
	• Mariages - Naissances	Page 6
	• Noces d'Or	Page 7
	• Grands anniversaires - Décès	Page 8
	• Ecole	Page 9
	• Cérémonie du 11 novembre 2014	Page 10
	• Exposition de photos anciennes	Page 11
4.	<b>Développement durable</b>	
	• Les cours d'eau - La forêt	Page 12
	• Dépôt sauvage de pneus - Info Energie	Page 13
	• Notre syndicat des eaux	Page 14
5.	<b>Urbanisme</b>	
	• La ZAC Niederfeld	Page 15
6.	<b>Sécurité</b>	Pages 16 -17
7.	<b>Organigramme du Conseil Municipal</b>	Pages 18 -19
8.	<b>Le monde associatif à Ichtratzheim</b>	Pages 20 à 25
9.	<b>Information pratiques</b>	Pages 26 à 36

## BUDGET MUNICIPAL

Le Conseil Municipal vote une fois par an, en début d'année, le budget primitif pour l'année à venir.

Ce budget doit équilibrer les entrées prévisionnelles avec les besoins de fonctionnement prévisionnels et les besoins d'investissement en fonction des projets.

Les recettes de fonctionnement proviennent des Impôts et Taxes, des produits des services, des dotations et participations et des autres produits de gestion courante.

Les frais de fonctionnement couvrent les dépenses liées à l'administration générale de la commune. Ils regroupent notamment les charges générales d'énergie, d'entretien, les primes d'assurance, les fêtes et cérémonies, les fournitures diverses, les charges de personnels, les indemnités des élus, les contributions...

Odile SCHMITT  
Conseillère Municipale

### Quand la commune reçoit 100 €, d'où proviennent-ils ?

100 EUROS			
40 €	31 €	15 €	14 €
<b>Impôts et taxes</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>Produits des services</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- taxe habitation</li> <li>- taxe foncière</li> <li>- autres impôts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recettes versées par l'Etat ou autres organismes ou collectivités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- produits forestiers</li> <li>- Droits de chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revenu des immeubles</li> </ul>

### Quand la commune dépense 100 €, où vont-ils ?

100 EUROS			
42 €	30 €	21 €	7 €
<b>Charges générales</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>Autres charges de gestion courantes</b>	<b>Charges financières et exceptionnelles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Energie</li> <li>- entretien</li> <li>- fournitures</li> <li>- assurances</li> <li>- fêtes et cérémonies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rémunération</li> <li>- charges sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indemnité des élus</li> <li>- contribution SIVU</li> <li>- contribution eaux pluviales</li> <li>- Subvention personnel de droit privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intérêts</li> </ul>

### PREMIERE COMMUNION



Le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014, M. le curé MEYER ainsi que l'abbé OSTER ont eu la joie de célébrer la Première Communion de Jules FISCHER, Léon GARCIA, Rose PACALET, Arthur SCHMITT et Ilana SIAUD ce qui n'était plus arrivé depuis de très nombreuses années en l'église St Gall d'Ichtratzheim !

## MARIAGES

De Frédéric GARCIA et Isabelle HURSTEL

le 15 Mars 2014



De David SANDER et Marina GUAPO GONZZALES

le 20 Septembre 2014



## NAISSANCES

**Nathan SCHULT**

fil de Maxime SCHULT et de Audrey PRADELLA  
né le 21 Novembre 2013

**Sonia MAHZEM**

fille de Moussa MAHZEM et de Wahiba MAHI  
née le 28 Octobre 2014

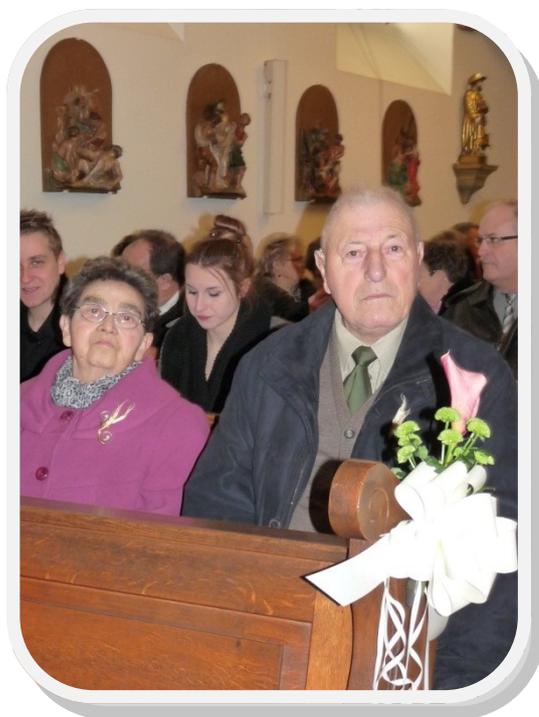
**Valentine CHAVE**

Fille de Stéphanie et Ludovic CHAVE  
Née le 3 Décembre 2014



## NOCES D'OR

**Monsieur Jean GRAD et Madeleine GRAD** ont fêté leurs nocés d'or le 1<sup>er</sup> février 2014



**Monsieur Gérard RIEHM et Monique RIEHM** ont fêté leurs nocés d'or le 19 Avril 2013



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### 90 ans

**Mme Bernardine KOLD** née le 6 Août 1924

### 85 ans

**Mme Emilie SCHAAL** née le 18 Août 1929

**Mme Marie-Reine SPRAUEL** née le 20 Novembre 1929

C'est entouré de très nombreux membres de sa famille que Marie-Reine SPRAUEL a fêté ses 85 ans .

Née à Osthouse, où elle a grandi dans l'exploitation familiale, Marie-Reine s'est mariée le 7 février 1955 avec Joseph SPRAUEL et s'est installée 3 jours plus tard à Ichtratzheim où elle a participé aux travaux de l'exploitation.

Suite au décès de son mari en 1983 elle a été rejointe à Ichtratzheim par sa mère qui est venue habiter avec elle jusqu'en 2004.

Depuis, elle habite seule dans sa belle maison alsacienne mais reste entourée de ses 6 enfants, ses 17 petits-enfants et ses 4 arrières petits-enfants.

C'est avec un grand plaisir et dans une ambiance très conviviale que le Maire et des élus de la commune sont venus lui souhaiter un très Joyeux Anniversaire !



## DECES

**Emilie FENDER**, veuve SCHAAL, décédée le 3 Septembre 2014 à Strasbourg

**Christiane HAUSS**, veuve HENRY, décédée le 16 Octobre 2014 à Ichtratzheim

## ECOLE

### Le devenir de nos déchets

Pendant l'année scolaire 2013/14, nous avons mené un grand travail autour de nos déchets. Tout d'abord, nous avons appris à trier nos déchets ménagers et nous avons fabriqué un petit jeu pour tester vos connaissances lors de l'après-midi de la deuxième vie du sapin en janvier.

Puis en mars, nous sommes allés visiter la décharge d'Hochfelden.

Nous avons observé comment les camions sont contrôlés, à l'entrée du site, par un système de détection de la radioactivité en premier lieu puis un contrôle visuel du haut du chargement grâce à des caméras.

Ensuite, direction le casier où tous les déchets sont déversés puis compactés.

L'après-midi, nous nous sommes promenés sur des casiers pleins pour observer comment tout est fait pour que la biodiversité reprenne ses droits. Nous avons ainsi découvert le papillon, l'oiseau et le lézard qui sont protégés à Hochfelden.

Pour finir, nous avons aidé à replanter des arbres sur un casier rempli.

En mai, nous avons visité la station d'épuration de Rosheim. Nous avons pu comparer la couleur de l'eau entrant et sortant de la station et admirer tout le système de contrôle de la qualité de l'eau !



Valérie SIAUD, Institutrice  
et les enfants des classes de CE1 / CE2



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014

La cérémonie du 11 novembre 2014 a été marquée par les 100 ans du début de la première guerre mondiale.

Depuis le mois de juillet, ce conflit majeur fait l'objet de nombreuses commémorations, qui se poursuivront pendant les quatre années à venir.

Mais ce 11 novembre a aussi été l'occasion de rendre hommage aux victimes de toutes les guerres. Depuis 2012, cette journée d'hommage associe tous les combattants de 14-18, de 39-45, d'Indochine, d'Afrique du Nord et nos jeunes soldats des opérations extérieures.

2014 a aussi été l'occasion de célébrer le 70ème anniversaire de la libération d'Ichtratzheim le 26 novembre 1944 au matin. Les troupes de la 2ème Division Blindée traversent notre commune après avoir libéré Lipsheim la veille.

Le pont routier sur l'Andlau au niveau du Faubourg avait été miné, et les Allemands l'avaient fait sauter. Toute la division est alors passée sur la voie de chemin de fer pour emprunter le pont ferroviaire qui n'avait sauté que partiellement. La 2ème DB prenait la direction d'Erstein pour la libérer le 28 novembre après deux jours de combat au niveau de la gare qui ont engendrés la perte d'un civil et de cinq soldats, dont deux américains.

Parce que la paix ne dépend finalement que de nous, il faut enseigner aux jeunes générations que la paix recule quand se renforce la haine de l'autre.

Le maire a donc souhaité associer à cette cérémonie les enfants qui, même s'ils n'en ont pas encore conscience, représentent notre avenir de Paix.

Nous souhaitons remercier tous les enfants qui sont venus à ce monument de la mémoire pour exprimer leur désir de construire un monde plus juste. Nous remercions aussi les nombreuses personnes présentes et qui ont fraternellement chanté tous ensemble la Marseillaise !



## EXPOSITION DE PHOTOS ANCIENNES

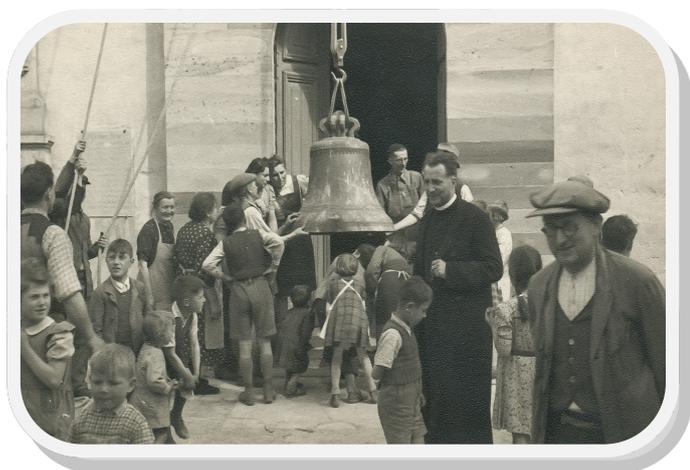


Suite à la cérémonie du 11 novembre, vous avez pu découvrir à la mairie une exposition de photos anciennes du village.

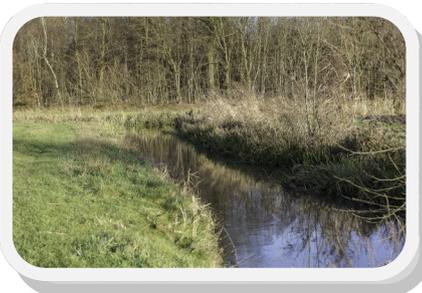
Vous avez été très nombreux à venir découvrir le travail réalisé par Odile SCHMITT et Séverine SCHAAL. Ce travail est le commencement d'un projet global qui consiste à répertorier l'ensemble des documents et mémoires de notre village afin de pouvoir le conserver et en faire profiter toutes les personnes intéressées.

Si vous aussi disposez de photos, documents, souvenirs concernant Ichtratzheim, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec la mairie afin que cette histoire ne tombe pas dans l'oubli.

Qui sait le passé, peut construire l'avenir !



## LES COURS D'EAU



Le syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer assure pour notre commune l'entretien de la Scheer et de l'Andlau.

Ce syndicat regroupe 52 communes situées sur le bassin versant des trois cours d'eau, et représente plus de 100.000 habitants et 250 km de cours d'eau. Les collectivités membres lui ont transféré la compétence d'entretien, pour garantir une action cohérente et durable.

Ses principales missions sont :

- la gestion de la végétation et des boisements des berges.
- la stabilisation des berges et la diversification des écoulements.
- la lutte contre la Renouée du Japon principalement sur l'Ehn et l'Andlau. Cette plante colonise les berges et supplante les espèces fréquentes ; ses tiges sèches sont arrachées par les crues et augmentent le volume des embâcles.

Le syndicat travaille à l'élaboration d'une convention avec l'association de pêche locale, pour officialiser la gestion des poutrelles par celle-ci. Les poutrelles servent à maintenir un certain niveau d'eau dans l'étang l'été. En les retirant en hautes eaux l'hiver, on favorise le désenvasement de la rivière.

Pascal KERN

Adjoint en charge du Développement Durable

## LA FORET

Si vous demandez autour de vous qui représente la forêt :

les promeneurs vous diront « *la forêt c'est nous* »

le bûcheron vous dira « *la forêt c'est moi* »

et les chasseurs répondront « *Ah non ! la forêt c'est nous !* »

Mais si vous leur demandez qui en est responsable, ils vous diront en cœur « *c'est la commune ou le maire* ».

Conscient de notre responsabilité, c'est avec l'aide de l'ONF que nous gérons notre forêt communale, autrefois unique ressource de la commune, qui aujourd'hui fait partie intégrante de notre patrimoine.



Pascal KERN

Adjoint en charge du Développement Durable

## DEPOT SAUVAGE DE PNEUS



Une centaine de pneus de tous types ont été retrouvés le 17 septembre dernier, sur un chemin de l'association foncière d'Ichtratzheim, au bord de la ligne de chemin de fer.

Une plainte a été déposée par la commune auprès de la gendarmerie d'Erstein et une enquête a été ouverte.

A la demande de notre Maire, le traitement de ces déchets a été pris en charge par la communauté des communes pour un montant de 800 euros.

Il est rappelé à tous que le dépôt sauvage de déchets, même des végétaux, est puni d'une amende de 1500€.

La déchèterie d'Erstein est à votre disposition pour l'élimination des déchets encombrants.

Sylvain WEISS

Conseiller municipal

## INFO ENERGIE

Vous aimeriez faire des économies d'énergie ?

Vous envisagez de faire des travaux d'isolation ?

Vous ne connaissez pas les mesures fiscales en vigueur ?

Rendez-vous **le mardi 6 janvier 2015 à 19h30 à la place de la Mairie** pour une balade thermique avec M. Florent Richard, conseiller info énergie .

Cette balade, au cœur du village, avec une caméra thermique, vous matérialisera les différentes zones de déperdition de chaleur sur les maisons, selon leur type et leur niveau d'isolation.

M. Florent Richard, avec le concours du Conseil Général du Bas-Rhin, se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant les travaux d'isolation, les consommations énergétiques et les différentes mesures fiscales.

Vous pourrez également rencontrer un conseiller pour tout renseignement, à l'espace d'information info énergie, situé aux Usines Municipales d'Erstein aux horaires suivants :

Les lundi, mardi et jeudi sur rendez-vous et les mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.



## NOTRE SYNDICAT DES EAUX



En cette fin d'année 2014, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau d'Ill-Andlau, fournisseur de notre eau potable, est à la veille d'une restructuration profonde avec le passage de Strasbourg en Euro-métropole.

Fondé en 1956, par les communes d'Ichtratzheim, Eschau, Fegersheim, Lipsheim et Plobsheim, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau d'Ill-Andlau fait partie, avec 3 autres Syndicats, des membres fondateurs du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin auquel il adhéra en 1965.

Depuis cette date, notre Syndicat travaille en étroite collaboration avec le SDEA auquel l'essentiel des compétences ont été transférées en 1998 pour servir au mieux nos 5.261 abonnés et 16.885 habitants.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la mise en place de l'Eurométropole entrainera un transfert des compétences eaux et assainissement pour les communes de la Communauté Urbaine de Strasbourg vers l'Eurométropole et en conséquence une dissolution des 4 Syndicats Intercommunaux d'Adduction d'Eau.

Dès lors, diverses possibilités d'avenir s'offrent à notre Commune.

Celles-ci vont être étudiées avec soin par vos délégués, pour que les modifications s'engagent dans le respect de la continuité de service, le maintien des tarifs et de la qualité de l'eau (selon l'Agence Régionale de Santé notre Syndicat fournit à ce jour une eau de très bonne qualité microbiologique) et naturellement sans impact pour vous, nos usagers.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du dossier dans une prochaine lettre d'information.

Christian ADAM  
Vice-Président du  
Syndicat des Eaux d'Ill-Andlau



## LA ZAC NIEDERFELD

Ca y est, le grand moment est enfin arrivé.

Après une année 2012 riche en découvertes archéologiques, une année

2013 qui a vu le démarrage des premières constructions, nous sommes maintenant dans la phase finale du projet d'extension du village, conçu et engagé par l'équipe municipale précédente et qui sera poursuivi par vos élus.



Dès le printemps, telles les hirondelles, les premières familles ont emménagé et les autres ont progressivement suivi tout au long de l'année. A ce jour, comme vous l'avez certainement constaté lors de vos promenades dominicales, 8 familles sont installées et nous avons plaisir à croiser et à échanger avec ces nouveaux arrivants, certains ayant des racines dans le village, d'autres venant des villages aux alentours et les derniers d'horizons plus lointains, mais tous à la recherche d'un cadre de vie agréable et accueillant, à proximité de l'agglomération strasbourgeoise.

Souhaitons-leur une bonne installation et accompagnons-les dans leur intégration dans la vie du village.

Cette première tranche d'agrandissement du village, prévue sur 24 lots, a vu la commercialisation de 12 lots et la réservation de 3 lots complémentaires.

De nouvelles constructions sont démarrées, dont l'une de 3 logements à l'entrée du village, zone faisant partie du périmètre de la ZAC mais dont l'accès se fera via la rue du Château.

Le projet de HOF se concrétise, sur la base d'un concept de 6 maisons avec jardins, dont la première est en cours de construction.



Pendant ce temps, la commercialisation des lots de la phase 1 se poursuit, mais toujours selon un rythme maîtrisé, permettant une augmentation progressive de la taille de notre village.

Au courant de l'été 2014 des pré-fouilles archéologiques, obligatoires avant le lancement de la 2<sup>ème</sup> phase, ont été réalisées sur la partie jouxtant la phase 1. Le résultat de ces sondages fera l'objet d'un rapport qui sera publié d'ici le printemps 2015.



Espérons que ces résultats, que nous attendons avec impatience, nous amènent un pas de plus vers la découverte du patrimoine historique de notre village.

Christian ADAM  
Adjoint en charge de l'Urbanisme

## LA GENDARMERIE DU BAS-RHIN VOUS PROTÈGE !



La brigade de Gendarmerie d'Erstein est implantée au cœur du territoire et des populations dont elle assure la protection.

Cette unité, véritable cheville ouvrière de la gendarmerie départementale incarne la représentation la plus déconcentrée de l'autorité de l'État et de la communauté militaire. Son personnel entretient avec les citoyens et les élus des relations permanentes et confiantes, qui garantissent le principe d'égalité devant le service public de sécurité. Son action s'inscrit dans un cadre interministériel et dans un indispensable partenariat avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs.

La brigade de Gendarmerie d'Erstein, c'est 22 personnels, hommes et femmes, au service d'une population de 26.000 habitants disposée sur 14 communes et sur près de 12.000 hectares.

N'oubliez pas que votre contact en cas d'urgence passe par le n° d'appel "17" qui vous relie au centre opérationnel à Strasbourg. Soyons ensemble vigilants, pour Surveiller et Sécuriser nos villes et villages et en mesure de signaler les faits au .... "17"

Lieutenant Marc ROLLANG  
Chef de la brigade territoriale d'Erstein

## L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES » POUR SMARTPHONE EST ARRIVÉE DANS LE BAS-RHIN

Cette application vous permet de disposer d'informations utiles, de messages de prévention mais aussi d'alertes « push » en temps réel sur des risques potentiels.

L'application « STOP cambriolages » est gratuite et téléchargeable pour iOS ou Android. Une fois chargée, sélectionnez « Bas-Rhin » dans l'onglet « personnalisation ».



Accueil 17

**LA GENDARMERIE DU BAS-RHIN**  
vous protège en temps réel

Flux d'actualité

**Attention la nuit !**

çants, les jours sont plus courts !  
ure et la fermeture de vos commerces  
ent désormais alors qu'il ne fait pas jour.  
x périodes vous rendent ainsi plus  
les. Des malfaiteurs peuvent profiter de  
ité pour vous agresser ou vous  
ler. Redoublez donc de vigilance à ces  
is là ! En cas de doute ou de présence  
e, composez le 17 !

/2014 Partager

de citoyenne :

Si vous êtes témoin d'un fait suspect, relevez un maximum d'indications et appelez sans tarder la police ou la gendarmerie en composant le 17. Dans tous les cas ne vous mettez pas en danger, n'intervenez pas !

## OBLIGATION DES PNEUS HIVER EN ALLEMAGNE... ... ET FORTEMENT RECOMMANDÉ EN FRANCE



Depuis 2010, il est obligatoire de disposer de 4 pneus hiver pour circuler en Allemagne par temps de neige, pluie / bruine verglaçante, neige fondante,...

Sont considéré comme pneus hiver des pneus 4 saisons avec le symbole « M+S » ou des pneus neige avec le symbole « flocon sur montagne ».

Outre une amende, la non utilisation de ces pneus peut remettre en cause vos garanties d'assurance en cas d'accident outre Rhin.

**Au-delà de l'aspect réglementaire, ces pneus peuvent vous éviter des accidents, et ceci même en France...**

## LES DECHETS VERTS NE SE BRULENT PAS A L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets, y compris les déchets verts, peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

**C'est pour cela que des réglementations, comme le Règlement Sanitaire Départemental interdisent ces pratiques.**

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes.

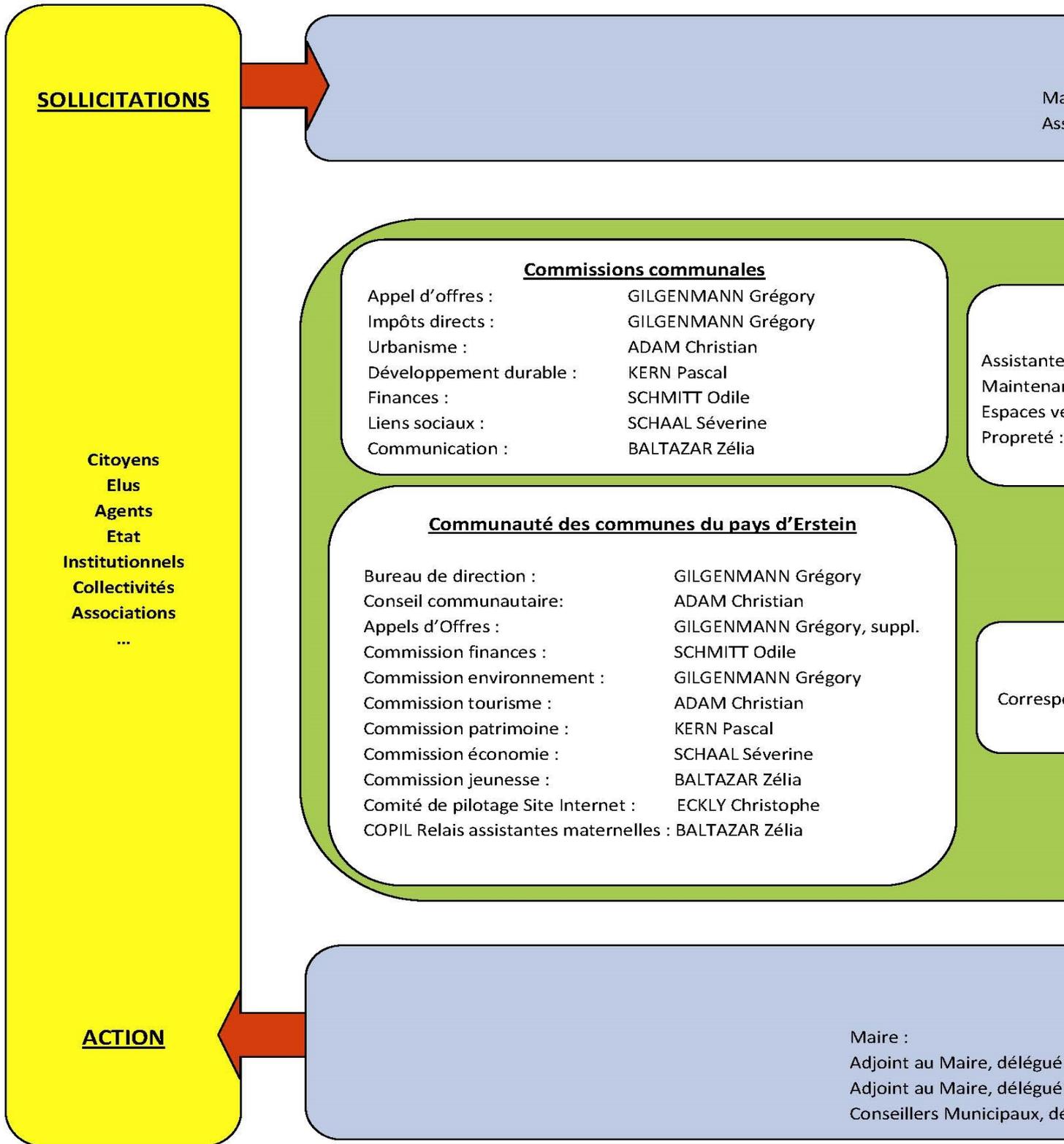
La combustion de biomasse peut représenter localement et selon la saison une source prépondérante dans les niveaux de pollution.

Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés toxiques en particulier si les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la déchèterie...





# Municipalité d'Ichtratzheim

## organigramme fonctionnel



### ENREGISTREMENT

Maire : GILGENMANN Grégory  
Assistante du Maire : KELLER Valérie

### TRAITEMENT

#### Agents communaux

Assistante du Maire : KELLER Valérie  
Espaces verts : KOESSLER Martin  
Espaces verts : SCHALCK Antoine  
Espaces verts : GRIESMAR Béatrice

#### Etablissements Publics

EPF (foncier) : ADAM Christian  
SIVU (Forestiers) : KERN Pascal  
Ill-Andlau (abduction d'eau) : ADAM Christian  
SDEA (assainissement) : KERN Pascal  
SCOTERS (urbanisme) : ADAM Christian, suppléant  
Collège Romain Rolland : GILGENMANN Grégory, suppléant  
Lycée Marguerite Yourcenar : GILGENMANN Grégory, suppléant

#### Défense nationale

Préposé : SCHUMPP Jean-Marie

#### Associations

Communes forestières : SCHAAL Denis  
Foncière : KERN Pascal, représentant du Maire  
Maires du Bas-Rhin et de France : GILGENMANN Grégory  
Maires du canton d'Erstein : GILGENMANN Grégory, Secrétaire  
Développement de l'Alsace centrale : GILGENMANN Grégory

### DECISION

Préposé à l'Urbanisme : GILGENMANN Grégory  
Préposé au Développement Durable : ADAM Christian  
Préposé à l'élaboration du conseil : KERN Pascal  
Tous les élus

## LE MONDE ASSOCIATIF A ICHTRATZHEIM

Les associations incarnent « le bien vivre ensemble » au village. Nous les remercions pour le travail qu'elles accomplissent et l'animation à laquelle elles contribuent tout au long de l'année.

### LES DONNEURS DE SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévole reprend du service.

C'est grâce à la volonté d'habitants du village que l'amicale des donneurs de sang reprendra bientôt vie. De nouveaux membres prendront part à ce projet.

Merci à Jean-Pierre KERN qui nous accompagne pour nos débuts.

Pour l'association  
Régine HEDJERASSI



### LA CHORALE STE-CECILE ET LA PAROISSE



C'est à présent devenu une manifestation incontournable !

Les paroissiens de notre communauté de paroisses, les amis et bien sûr les familles d'Ichtratzheim se sont donnés rendez-vous pour déguster, en toute convivialité, le succulent pot au feu que la paroisse sert tous les ans au mois de septembre.

Vous étiez particulièrement nombreux (plus de 320 personnes) pour honorer ce rendez-vous festif.

Le vicaire épiscopal Joseph Lachmann nous a fait l'honneur et l'amitié d'abord de célébrer l'office religieux et ensuite de partager avec nous le repas. Pour le préparer, vous vous en doutez, tout le week-end a mobilisé une équipe fidèle et renforcée cette année par de nouveaux bénévoles.

Elle n'a pas compté ni son temps, ni son énergie. Ce qui relève de l'exceptionnel à des moments où la tendance est davantage au repli sur soi-même qu'à la générosité !

Je voudrais remercier très chaleureusement tous les aidants, ceux qui nous soutiennent et vous qui êtes présents pour en assurer le plein succès.

Je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous à l'année prochaine.

SPRAUEL François-Xavier  
Président du Conseil de Fabrique d'Eglise

## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

En 2014 nous avons organisé six manifestations de pêche (concours à la truite, enduro à la carpe 2X4H - 2X8H - concours du soir).

A chaque fois que nous proposons un repas, nous vous offrons la possibilité de nous rejoindre pour passer un agréable moment ensemble. En effet , nous pensons que le but de notre association est de promouvoir la pratique de la pêche ,mais aussi d'entretenir la convivialité, le « vivre ensemble » , ce que j'appellerai « l'esprit village ».

Je tiens à remercier la commune pour son soutien et les bénévoles qui contribuent à l'entretien des abords de l'étang du chalet et au bon fonctionnement de l'association.

Je vous donne rendez-vous le 6 février à 10H30 pour notre assemblée générale, ou à midi pour déguster un délicieux rosbeef.



KERN Pascal  
Président de l'AAPPMA

## ASSOCIATION BIEN-ÊTRE

Cette année , l'association compte 15 membres et propose un programme d'entretien corporel hebdomadaire.

Les séances de gymnastique douce sont élaborées à l'aide de gros ballon, petits ballons, élastiques, bâtons, step, ... le tout en musique et dans la bonne humeur !!!

Tous les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle de la Mairie, sauf congés scolaires.



La Présidente  
Francine VALANCE

## LES SAPEURS POMPIERS D'HIPSHEIM - ICHTRATZHEIM UNITE TERRITORIALE 44

Cette année, ce sont encore 19 interventions qui ont été réalisées dont 5 sur notre commune.

Malheureusement, ces interventions ne peuvent se faire sans personnel formé et prêt à intervenir.

C'est pourquoi, nous sommes à la recherche de vocation dans notre village qui ne cesse de s'agrandir.

Les profils types pour devenir sapeurs pompiers ou jeune sapeur pompier sont les suivants :

- Homme ou femme âgé de 16 ans ou plus désirant s'engager dans la vie civique afin de porter assistance à ses prochains.
- Jeunes hommes ou femmes âgés de 13 ans désirant s'engager et apprendre le métier de sapeur pompier.

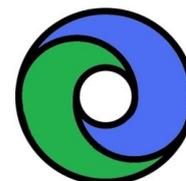
Les volontaires suivront un cursus de quatre ans sanctionné par un brevet national, qui va leur permettre de devenir sapeur pompier volontaire (pendant le cursus ils ne participent pas aux interventions) .

Devant les dérives d'une société de plus en plus individualiste et face au nombre croissant de missions confiées aux sapeurs pompiers (près de 70 000 interventions cette année dans le Bas-Rhin), je vous encourage à venir nous rejoindre en me contactant au 06 37 12 19 75.

Adjudant chef HAMM Dominique  
Chef de la section Hipsheim-Ichtratzheim



## ASSOCIATION PREVENIR



L'association PREVENIR d'Ichtratzheim a pour vocation de préserver et de promouvoir la sécurité et la santé, y compris par la protection de l'environnement naturel.

L'année 2014 a été la première année qui nous a permis de mettre en œuvre le nouvel objet de l'association.

Pour cela, nous avons réalisé deux actions phares :

- La formation de 9 nouveaux secouristes, qui ont suivi le 12 avril la formation PSC1 « Premiers Secours Civiques » dispensée par la Croix-Rouge d'Erstein. Les candidats étaient tous volontaires suite à un appel lancé par tract dans le village. Le coût de la formation a entièrement été pris en charge par l'association.



- La soirée gratuite « Code de la route » du 17 octobre qui a permis, grâce à la présence d'un moniteur d'auto-école, de mettre à jour les connaissances des participants et de nous rendre compte que certaines de nos habitudes ne sont pas toujours en phase avec le code de la route actuel...

Cette activité a donné des idées à quelques communes voisines qui envisagent aussi de mettre en œuvre une telle animation.

La traditionnelle soirée « Tartes Flambées » qui s'est déroulée le 5 juillet, nous permet de proposer aux villageois une soirée de rencontre conviviale dans un cadre champêtre.

Cette année, les diplômes PSC1 ont été remis aux nouveaux secouristes lors de cette soirée.

Je remercie donc toutes celles et ceux qui participent et encouragent nos activités, et qui nous permettent de promouvoir l'objet de l'association dans l'intérêt de tous.

J'invite les bénévoles intéressés à nous rejoindre dans l'association et à participer aux activités proposées tout au long de l'année.

Les animations de 2015 vous seront communiquées prochainement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très Joyeuses Fêtes de fin d'année !

SITTLER Etienne  
Vice-Président



Fondée en décembre 2013, la Passerelle Hipsheim-Ichtratzheim est une association de droit local cherchant à fédérer tous les parents des élèves de l'Ecole Intercommunale Hipsheim-Ichtratzheim autour d'un projet commun : LES ENFANTS.

Aujourd'hui, l'association est composée d'une équipe de 31 membres bénévoles.

Afin de mener à bien ses objectifs, l'association s'engage, entre autres, dans plusieurs actions, tout au long de l'année scolaire, dont les bénéfices sont alloués à du matériel destiné à l'enseignement ou en participation à leurs sorties / voyages.

- Le 20 juin 2014, organisation, pour la 1ère fois, de la Fête de l'Ecole. Un bénéfice de 1355 euros a été récolté dont une grande partie servira à l'achat de deux rétroprojecteurs.

- Pour aider à financer la classe de neige des CE et CM du 9 au 15 février 2015, organisation d'une vente de chocolats et d'une tombola.

- Début janvier : organisation de vente de galettes des rois avec une exposition des enfants

L'association va bientôt souffler sa première bougie. Pour sa pérennité, elle est ouverte à de nouvelles idées et à de belles énergies. N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à organiser ces manifestations et renforcer notre équipe !

Contact : [lapasserelle.hips.ichtr@gmail.com](mailto:lapasserelle.hips.ichtr@gmail.com)

Marie RODRIGUES

Présidente



## ASSOCIATION « LE PARTAGE DE MARTIN »

La création de cette association est avant tout un hommage à l'œuvre du Père Martin BAUR qui a consacré sa vie de missionnaire rédemptoriste au service du peuple indien Chimane de Bolivie. Le but de notre association est de pérenniser l'œuvre du Père Martin en récoltant des fonds afin d'améliorer les conditions de vie de cette ethnie menacée de disparition ; notre priorité étant de financer des systèmes de filtrage, en vue de solutionner les problèmes d'eau potable.

Quelques mots sur le Père Martin Baur :

Né en 1913 à Zellwiller, le Père Martin est arrivé en Bolivie en 1938. Pendant une vingtaine d'années, il a sillonné à dos d'âne, en pirogue, ou à pied, les régions les plus isolées de Bolivie. Il n'a pas seulement prêché la Bonne Parole, mais tout au long de ses périples, il a construit : des maisons, des églises, des écoles, des infirmeries.....

En 1958, il a créé une Mission à FATIMA en pleine forêt amazonienne. Il a réussi, là où personne n'a jamais osé s'aventurer, et a su, par son humanité, son enthousiasme, sa foi en Dieu et en l'homme, à sédentariser des indiens Chimane, qui jusque-là étaient nomades.

En tant que petite nièce du Père Martin et en hommage à son infatigable investissement pour la cause des Chimanes, j'ai décidé de créer cette association avec M. Philippe Jeannotat (neveu de l'Evêque dont dépendait le Père Martin pendant sa mission en Bolivie).

Notre projet a reçu le soutien des membres de la famille Baur, des habitants de Zellwiller qui ont connu le Père Martin, des gens intéressés par la cause des Chimanes. De ce fait, notre association dont le siège est à Ichtratzheim, compte à ce jour une cinquantaine de personnes.

J'invite toute personne intéressée par notre projet à venir nous rejoindre ! Soyez les bienvenus ! (Merci de me contacter par tél. au 03 88 64 02 31 ou par courriel [fyma.sprauel@wanadoo.fr](mailto:fyma.sprauel@wanadoo.fr)).

Anne SPRAUEL



**La mission du  
Père Martin à  
FATIMA**

## RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

	LUNDI	JEUDI	VENDREDI
Secrétariat	8 h à 12h	13 h 30 à 20 h	8 h à 12h
Rencontre des élus	Sur rendez-vous au secrétariat de la mairie		

Téléphone : 03 88 64 15 54

Fax : 03 90 29 84 23

e-mail : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr)

Site : [www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr) ou [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)

## RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

Heures d'ouverture de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein pour les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères, le changement d'adresse, le badge pour la déchèterie ,etc...

**Communauté de Communes  
du Pays d'Erstein**

2, rue du Couvent BP.30090

67152 Erstein Cedex

Tel : **03 88 64 66 58**

Fax : **03 88 98 04 39**

Du lundi au vendredi  
8h à 12h - 14h à 17h

## TRANSPORT DE PERSONNES A LA DEMANDE



**T.A.D.**  
DU PAYS D'ERSTEIN

SERVICE DE TRANSPORT  
DE PERSONNES,  
À LA DEMANDE



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU PAYS D'ERSTEIN

**N°Azur 0 810 90 24 89**

0,06 € TTC/MN



### HORAIRES

du lundi au vendredi : 8h à 18h  
et le samedi : 8h à 4h du matin

Les réservations doivent se faire la veille de la course  
avant 17h30. Pour toute course du lundi, la réservation  
doit se faire le samedi avant 12h.

Le service ne fonctionne pas les dimanches  
et jours fériés.



Le service est  
accessible  
aux personnes  
handicapées et  
à mobilité réduite.

### TRAJET INTERNE AU PAYS D'ERSTEIN

#### 1 TRAJET

2€\* / personne en journée

3€\* / personne le samedi après 19h

- Bolsenheim
- Erstein
- Hindisheim
- Hipsheim
- Ichtratzheim
- Limersheim
- Nordhouse
- Osthouse
- Schaeffersheim
- Uttenheim

### TRAJET EXTERNE AU PAYS D'ERSTEIN

#### 1 TRAJET

4€\* / personne en journée

6€\* / personne le samedi après 19h

- Benfeld
- Gerstheim
- Rhinau

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Gratuit pour les moins de 4 ans
- Les enfants de moins de 12 ans  
doivent être accompagnés d'un adulte
- Limité à 4 trajets par jour  
et par personne

\* Payable directement au prestataire de transport

**OUVERT AUX HABITANTS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS D'ERSTEIN**

dans le périmètre d'action,  
hors trajets professionnels,  
scolaires et sanitaires.

En partenariat avec :



## SERVICE ANIMATION JEUNESSE INTERCOMMUNAL

14A, rue de l'Hôpital 67150 ERSTEIN  
Tél.: 03 90 29 95 12  
Port.: 06 87 43 07 50  
Courriel: [saji@cc-pays-erstein.fr](mailto:saji@cc-pays-erstein.fr)

Un accueil pour les jeunes de 10 à 17 ans  
tous les jours des vacances scolaires



## SERVICE PÉRISCOLAIRE

### Saint-Ludan à Hipsheim:

Mme Olivia VIGIER

☎ 03.88.64.36.90

[periscolaire.stludan@cc-pays-erstein.fr](mailto:periscolaire.stludan@cc-pays-erstein.fr)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Saint-Ludan à Hipsheim :

M. Pierre-Adrien DUMAY

☎ 06.74.14.84.66

[alsh.stludan@cc-pays-erstein.fr](mailto:alsh.stludan@cc-pays-erstein.fr)

### Scheer à Schaeffersheim :

Mme Anna OURY

☎ 03.88.25.68.39

[periscolaire.scheer@cc-pays-erstein.fr](mailto:periscolaire.scheer@cc-pays-erstein.fr)

### Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la Scheer à Schaeffersheim :

Mme Marion HOLFERT

☎ 06.47.28.42.57

[alsh.scheer@cc-pays-erstein.fr](mailto:alsh.scheer@cc-pays-erstein.fr)

Deux sites mutualisés de restauration scolaire élémentaire au sein du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein sont ouverts :

- Le Site de **Saint-Ludan** situé à Hipsheim regroupant les communes de Hindisheim, le RPI Hipsheim/ Ichtratzheim, Limersheim
- le Site de **Schaeffersheim** rassemblant les communes du RPI Uttenheim/Bolsenheim et Schaeffersheim. Les enfants originaires de la commune d'Osthause seront accueillis sur le site de Schaeffersheim dans le cadre de la restauration scolaire du mercredi midi et pour l'accueil du mercredi après-midi.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE D'ERSTEIN



ETE



HIVER

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	13 h à 18 h	13 h à 17 h
Mercredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h à 12 h - 14 h à 17 h	9 h à 12h – 14 h à 17 h
Dimanche	9 h à 12 h	9 h à 12 h

## LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS D'ERSTEIN

	<p><b>Permanence téléphonique :</b> lundi de 10h à 12h30 au 03 88 64 66 88</p> <p><b>Accueil :</b> lundi de 16h30 à 18h30 jeudi de 11h à 12h30, de 13h15 à 15h30 et de 16h à 18h</p>
<p>2, rue du Couvent 67150 ERSTEIN <a href="mailto:ram@cc-pays-erstein.fr">ram@cc-pays-erstein.fr</a></p>	
<p><b>Un relais assistantes maternelles pour</b></p>	
	Les parents et futurs parents
	Les assistantes maternelles
	Les enfants
	Les futures assistantes maternelles

## PERMIS DE CONDUIRE

Tous les permis de conduire délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Ils seront remplacés progressivement par les nouveaux permis au format sécurisé. Il est donc inutile de vous précipiter en préfecture ou sous-préfecture pour échanger votre permis de conduire.

Si votre permis de conduire comporte une date limite de validité (voir colonne « jusqu'au »), il vous appartient d'en demander la prorogation 3 mois avant l'échéance du titre.

CATÉGORIES DE VÉHICULES POUR LESQUELLES LE PERMIS EST VALABLE	DEPUIS LE	JUSQU'AU	RESTRICTIONS	MENTIONS	TIMBRE
AM	05%				
A1	05%				
A2	05%				
A	05%				
B1	05%				
B	05%				
C1	05%				
C	05%				
D1	05%				
D	05%				
BE	05%				
C1E	05%				
CE	05%				
D1E	05%				
DE	05%				



## GARE AUX TIQUES

Un des axes de travail de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace est la prévention des maladies transmises par les tiques. Notre région est particulièrement touchée par la maladie de Lyme.

La région Alsace est la région de France où l'incidence (nombre de nouveaux cas de la maladie par an) de la maladie de Lyme est la plus forte : entre 180 à 232 cas pour 100 000 habitants

Mais la tique peut également transmettre d'autres maladies : les encéphalites virales dues au virus TBE, l'anaplasmose ou la babésiose notamment.

L'essentiel de la prévention repose sur 3 points essentiels :

- éviter de se faire mordre par les tiques (vêtements longs, vêtements clairs pour faciliter le repérage,...)
- se contrôler tout le corps au retour d'un séjour dans un lieu à risque afin d'ôter la ou les tiques ;
- se surveiller en cas de morsure par une tique et savoir quand consulter un médecin.

[www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr](http://www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr)





## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité CNI est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

De façon à éviter tout désagrément pendant un voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Vous pouvez néanmoins télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur le site internet du ministère de l'intérieur.

[www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Simplifications-des-demarches/Duree-de-validite-de-la-CNI](http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Simplifications-des-demarches/Duree-de-validite-de-la-CNI)



## SAISON CULTURELLE D'ERSTEIN

### Venez découvrir la saison culturelle 2014/2015 à Erstein

A Erstein, plongez au cœur de la musique ! Telle est l'invitation de cette nouvelle saison culturelle, placée sous l'impulsion de cet art universel et éphémère. Avec plus de soixante événements et rencontres culturelles dans le cadre de la saison 2014/2015, la culture est accessible à tous et en tous lieux. Des spectacles du Relais Culturel à la Médiathèque ou à l'Etappenstall en passant par les Ecoles de Musique et d'Arts Plastiques ou bien les Archives, ce sont plus d'une centaine d'artistes qui se donnent rendez-vous cette année à Erstein.

Pour découvrir la création d'aujourd'hui et les grands classiques d'hier, la saison du Relais Culturel a été concoctée pour les grands comme pour les petits. Théâtre, musique, humour, marionnettes, cirque, déambulations, expériences artistiques, telles sont les découvertes qui vous attendent tout au long des dix-sept spectacles proposés.

Des lieux inattendus seront également mis en valeur, aux quatre coins de la Ville.

Retrouvez toutes les infos sur : [www.ville-erstein.fr](http://www.ville-erstein.fr) ou en prenant contact avec le service Culture et Patrimoine au **03.90.29.07.10**

Les prochains spectacles du Relais Culturel à ne manquer sous aucun prétexte :

**Les aventures de Flip la Grenouille** (cartoons-concert) – vendredi 16 janvier 2015, 20h30  
(Cinéma Amitié)

**Chut...le silence dort** (humour burlesque) – vendredi 6 février 2015, 20h30  
(Maison des Œuvres Saint-Martin)



Les aventures de Flip la Grenouille



Chut...le silence dort

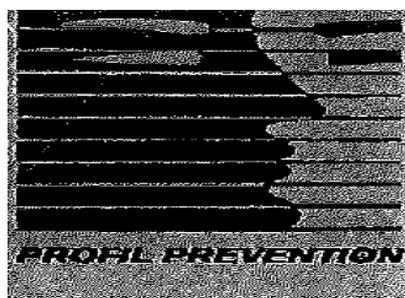
## EDUCATEUR INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION

L'association Prévention PROFIL PREVENTION, existant depuis plus de 15 ans sur la Ville d'Erstein, agit maintenant au niveau intercommunal. L'éducatrice, accueille les jeunes de 10 à 25 ans pour toutes questions relatives à des difficultés d'insertion professionnelle, d'accès au logement, de relations parents/enfants, de conduites à risques...

L'association peut aussi prodiguer des conseils aux parents, les aider et les orienter vers d'autres services le cas échéant.

Le partenariat a permis notamment de mettre en place l'opération « Agis pour tes vacances ». En échange d'un service rendu à la collectivité des jeunes de 15 à 20 ans peuvent participer à des activités de loisirs pour un coût réduit.

*Association Profil Prévention  
51 a rue du Général de Gaulle  
67150 ERSTEIN  
Tél: 03 88 98 65 85*



## POINT D'ACCUEIL ET D'ECOUTE DES JEUNES

Quelle question peut-on aborder avec la psychologue d'un PAEJ ?

Toutes les questions qui perturbent ou qui préoccupent.

De ses soucis, ses doutes, ses conflits, ses échecs. Exemples : le divorce des parents qui se passe mal, une déception amoureuse, les conduites à risques (alcool, drogue), la violence, l'anorexie, la boulimie...



Point d'Accueil et d'Ecoute des Jeunes

Permanences dans les locaux du RAM tous les vendredis de 11 h. à 14 h.  
(1<sup>ère</sup> porte à gauche)

Uniquement sur rendez-vous au **03.88.64.66.58**

## LA JOURNÉE DE LA DÉFENSE ET DE LA CITOYENNETÉ

**JDC**

**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT  
16  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

**COMMENT ?**  
Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

**RECENSEMENTS  
ET CONTACTS  
AU 108**

MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Attention : Inscription par Internet non disponible pour la commune d'Ichtratzheim

**Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour  
l'année 2015**



**Mise en page : Séverine SCHAAL et Christophe ECKLY**

**Photos : Christophe ECKLY et photos remises**

**Directeur de publication : Grégory GILGENMANN**



**Mairie de Ichtratzheim**

27, rue du château 67640 Ichtratzheim

**Tel :** 03.88.64.15.54 - **Fax :** au 03.90.29.84.23

**E-mail :** [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr)

Ouverture du secrétariat : lundi 8h00 à 12h00 / jeudi 13h30 à 20h00 / vendredi 8h00 à 12h00